

Fil infos

HÉRAULT | Biotechs - Santé | 18/10/2017

MedinCell (médicaments injectables) lauréat « Entreprise créative » du trophée PME Bougeons-nous



La société pharmaceutique MedinCell (PDG : Christophe Douat), basée à Jacou, remporte le 18/10 à Paris le trophée national « PME Bougeons-nous » (RMC/BFM TV) dans la catégorie « Entreprise créative ». L'entreprise, déjà lauréate pour la région Occitanie le 14/9, est reconnue « pour ses traitements accessibles aux patients partout dans le monde », indique MedinCell. La société, qui emploie 100 salariés de 25 nationalités différentes, est labellisée Pass French Tech. Le jury l'a distinguée pour plusieurs raisons : modèle coopératif (tous les salariés sont actionnaires), maintien de la structure (forte activité en R&D) en France, rupture par rapport aux modèles économiques classiques de l'industrie pharmaceutique (en développant des traitements à très faibles coûts, sans contrainte logistique, avec des laboratoires partenaires internationaux). Détenue exclusivement par ses fondateurs et ses employés depuis sa création, MedinCell accueille un premier investisseur institutionnel en ouvrant son capital à CM-CIC Innovation.

La technologie, Bepo® de MedinCell, adaptable à de nombreux traitements, doit permettre la mise sur le marché d'une nouvelle génération de médicaments à durée d'action prolongée. « Alors que plus de la moitié des patients ne suivent pas correctement, voire pas du tout, leurs prescriptions, Bepo® permet de remplacer la prise quotidienne d'un traitement par une simple injection sous-cutanée ou localisée », explique MedinCell. Autant d'atouts, selon MedinCell, pour faire face « aux défis majeurs de la santé dans le monde : traitement plus efficace, amélioration de la tolérance des patients, développement rapide et faible coût de fabrication ». Les premiers traitements sont en phase clinique. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État au numérique, salue, le 18/10 sur son compte Twitter, le « Google français du médicament ».

« Agissant comme une simple pompe virtuelle entièrement bio-résorbable, le dépôt formé permet de traiter le patient de quelques jours à plusieurs mois, en fonction de l'action thérapeutique voulue. » Cinq autres entreprises, issues d'autres régions, ont été primées, parmi les 42 finalistes. Chacun des six gagnants se voit doté de 100 k€ de communication sur la radio RMC.

À lire également > MedinCell vise 150 recrutements (<http://www.lalettrem.fr/actualites/medincell-vise-150-recrutements>)